

Le Châble, le 23 mars 2017

Mesdames, Messieurs,

Nous vous demandons de bien vouloir insérer dans le prochain numéro du Bulletin Officiel l'avis suivant :

---

**COMMUNE DE BAGNES**  
**Enquête publique**

L'Administration communale de Bagnes soumet à l'enquête publique les demandes d'autorisation de construire déposées par :

Mme De Lalène Isabelle par le bureau d'architecture Bruchez Philippe pour la modification du projet autorisé n° 295.16 (la modification du sous-sol, la modification des façades, la modification des balcons et la création de forages géothermiques) sur la parcelle n° 4121, folio n° 13a, zone touristique moyenne densité T3, lieu-dit Plénadzeu à Verbier, coord. 2583988/1104206.

M. Stendahl Tom pour la construction d'un couvert sur la parcelle n° 4699, folio n° 1, zone touristique faible densité T4, lieu-dit La Tinte à Verbier, coord. 2584231/1105040.

Mme Hobhouse Anna Catrina par le bureau d'architecture Bruchez Philippe pour la modification de projet autorisé n° 257.14 (l'agrandissement et la transformation d'un chalet) sur la parcelle n° 21, folio n° 1, zone touristique centre T1, lieu-dit Mondzeu à Verbier, coord. 2583452/1104957.

M. Gambart Roger pour le remplacement des barrières de balcons sur la parcelle n° 15564, folio n° 90, zone village V2, lieu-dit Les Colonnes à Verbier, coord. 2583010/1104674.

Les oppositions éventuelles et les observations à l'encontre de ces projets doivent être adressées par écrit, en trois exemplaires et dûment motivées, à l'Administration communale de Bagnes, service des constructions, Route de Clouchèvre 30, 1934 Le Châble VS, dans les trente jours dès la présente publication.

Les dossiers peuvent être consultés les jours ouvrables, à la maison communale, service des constructions, uniquement sur rendez-vous.

L'Administration communale  
Service des constructions

---

En vous remerciant de votre collaboration, nous vous présentons, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.